

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom	GRANIER MURET Elise
Adresse email	elise.granier@clinique-champeau.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	CHAMPEAU MEDITERRANEE
Siren	423627595
Code NAF	86.10Z - Activités hospitalières
Adresse	32 AVENUE ENSEIGNE ALBERTINI 34500 BEZIERS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2024
Date de fin de la période de référence	31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	205

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	0.6
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	13.1
Résultat final en nombre équivalent de salariés	5
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	84
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	84

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/10/2025
Site Internet de publication	https://www.clinique-champeau.fr/

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Les coefficients qui servent à la détermination de la rémunération de base, sont ceux prévus par la convention collective en fonction du poste occupé et de l'ancienneté du salarié, il existe donc des disparités de rémunérations de base du fait de l'application de la convention collective.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

le personnel entré en 2024 ressort dans les calculs comme n'ayant eu aucune augmentation, puisqu'ils n'avaient pas de salaire de référence au titre de 2023, mais l'entreprise accorde les mêmes primes ou augmentations sans discrimination

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

L'entreprise va essayer de remplacer le personnel masculin proche de la retraite par du personnel de sexe féminin

Date de publication des objectifs	01/10/2025
-----------------------------------	------------

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024